

COMMUNE DE GREZIEU LA VARENNE

ARRETE N° 036/2021

OBJET : Règlementation de la circulation et du stationnement
Parking Salle des Fêtes
Restructuration réseau eau pluviale – réalisation réseaux eaux pluviales et usées

NOUS, MAIRE de la commune de GREZIEU LA VARENNE (Rhône)

VU le code général des collectivités territoriales art L2211-1, L 2212-2, L2212-5.

VU le code de la route.

VU l'instruction interministérielle sur la signalisation routière approuvée par l'arrêté interministériel du 24/11/1967 du ministre de l'intérieur et du ministre de l'équipement et du logement et modifiée par les textes subséquents.

VU la demande de la société TPO. en date du 09 février 2021.

CONSIDERANT qu'il va être entrepris des travaux de restructuration de réseau eau pluviale et la réalisation de réseaux eaux pluviales et usées

CONSIDERANT qu'il importe de réglementer la circulation pour assurer la sécurité des usagers de la route et celle des ouvriers.

CONSIDERANT que la voie en cause est communale.

A R R E T O N S

ARTICLE 1 : Du lundi 15 mars au vendredi 02 avril 2021, la chaussée sera réduite sur la Rue des Attignies, pendant 2 jours et sur l'Allée du Parc, pendant 2 jours au niveau du parking de la salle des Fêtes.

ARTICLE 2 : La circulation sera régulée, par alternat par panneaux (sens prioritaire) par période de deux jours.

ARTICLE 3 : Le stationnement de tout véhicule sera interdit au droit des travaux.

ARTICLE 4 : Le stationnement sur le parking de la salle des fêtes sera réglementé suivant la phase des travaux : durant la première phase, le stationnement sera interdit sur la partie haute, durant la seconde phase, le stationnement sera interdit sur la partie basse avec sortie du parking par la Rue Cassetti

ARTICLE 5 : Une signalisation appropriée sera installée par le demandeur.

ARTICLE 6 : Le présent arrêté sera publié et affiché aux abords immédiats du chantier, 48 heures avant le début des travaux.

ARTICLE 7 : Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- Monsieur le Commandant de la brigade de Gendarmerie de Vaugneray,
- Monsieur le Responsable de la Police municipale de Grézieu la Varenne,
- Monsieur le Responsable des Services Techniques de la Mairie de Grézieu-la-Varenne.
- Monsieur le Responsable de la société TPO, ZA les Aiguillons, Route de la Douane, 69670 VAUGNERAY

Fait à GREZIEU LA VARENNE le 05 mars 2021



LE MAIRE : Bernard ROMIER